



La place de l'élu dans la commande publique

► **Me Céline SABATTIER**, Avocat à la Cour, Spécialiste en droit public, Cabinet DELCROS-PEYRICAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les grands principes de la commande publique.
Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.
Identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 22 mars • 14 juin

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux

EFFECTIF 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

■ Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- **cadre juridique des marchés publics**
 - Principaux textes européens et nationaux
 - Rappel des objectifs du « nouveau » Code des marchés publics (de 2006)
 - Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- **la définition du marché public**
 - Critère organique et critères matériels
 - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP
 - La définition du besoin
- **présentation des procédures de passation**
 - Procédures liées au montant du marché
 - Procédures en cas d'indétermination des spécifications du marché
 - Procédures négociées (article 35 du Code des marchés publics)
 - Procédure simplifiée des marchés de services (article 30)
- **le déroulement de la procédure : la publicité**
- **le déroulement de la procédure : la mise en concurrence**
- **l'achèvement de la procédure**
 - Achèvement normal : attribution et signature
 - Echec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

■ Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- **composition de la CAO** : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- **organisation et fonctionnement de la CAO**
- **rôle de la CAO** : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- **responsabilité pénale des membres de la CAO.**

■ Conclusion et évaluation de la formation

- **Méthodologie** : *exposés, études de cas pratiques apportées par les participants*
- **Matériel pédagogique** : *support pédagogique du formateur*